

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

RÉUNION DU 27/01/2025

PV N° 17

Présent(e)s : Joël Lévêque Président.

Françoise Flacassier, Guilhem Liobet, Nathalie Macari, Muriel Maury, Noémie Rouhaut, Céline Branthome, Etienne Lemothieux, Elodie Dufour, Amélie Crousillac.

Absent(es) et excusé(es) : Thierry Montané, Olivier Desplat, Gaëlle Ginestard Bonnetaud, Lucie Rivet, Amélie Crousillac.

Absent :

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du district dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de coupes et challenges ainsi que lors des dernières journées de championnats (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

POUR RAPPEL : Toute demande concernant un changement de date, horaire ou lieu d'un match de coupe ou de championnat doit se faire impérativement 7 jours avant la date initiale et obligatoirement par Footclubs. Les changements pour manque d'effectif ne sont pas un motif valable c'est un forfait.

Les reports de matchs, de date ou horaire autre que pour des arrêtés municipaux seront jusqu'à nouvel ordre refusés sauf cas de force majeure.

La feuille de match est à faire obligatoirement sur la FMI.

Rappel :

ARTICLE 11 – HORAIRE DES MATCHS

Les matchs auront lieu le dimanche, et débuteront à 10H15, pour toute la compétition seniors à 8.

Néanmoins, avec l'accord des clubs concernés, les rencontres pourront se disputer le dimanche en lever de rideau à 13H00 ou 15H00, voir éventuellement le samedi 19H00 ou 20H00, si les terrains et infrastructures sont disponibles.

Les demandes de date ou de changement d'horaire devront être communiquées par voie officielle au district de football de la Haute-Vienne, 7 jours avant la date prévue et par Footclubs.

En cas de désaccord d'un des deux clubs, la date fixée par la commission sera celle de la rencontre officielle, et aucun autre report ne sera pris en compte.

Les feuilles de matchs sont à faire obligatoirement avec la FMI. Dans le cadre d'un forfait survenant le week-end, il est rappelé que le club doit mettre en copie de son mail le club adverse et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

Concernant les matchs en retard déjà programmés nous vous rappelons qu'il est possible de les jouer aussi en semaine, le samedi ou dimanche après-midi ou à des horaires différents et même en nocturne si les conditions le permettent.

Il suffira d'avoir l'accord des 2 clubs et en informer les district à l'avance pour validation.

Seniors féminines interdistricts

Match N°51537.1 : journée 08 poule unique : suite décision de l'arbitre déclarant le terrain impraticable à cause du gel la rencontre **MEYMAC CA (1) – STE FEREOLE ST HILAIRE (1)** prévue le 18/01/2025 au stade municipal de Meymac à 19H00 est **reportée au 02/03/2025 même horaire et même stade.**

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Match N°51756.2 : journée 10 poule unique : suite demande du club de AS Saint Junien et en accord entre les deux clubs, la rencontre **SAINT JUNIEN AS (1) – MEYMAC AC (1)** prévue le 02/02/2025 au stade municipal du Chalet à St Junien à 20 H00 est **avancée à 18 H00 le même jour sur le même stade.**

Seniors féminines à 8 D1

Match N°51567.2 : journée 13 D1 poule unique : accord en entre les clubs, la rencontre **OCCITANE FC (1) – AIXE SUR VIENNE AS (1)** prévue le 09/02/2025 au stade municipal de Chateau Chervix à 10H15 est **avancée au 07/02/2025 sur le stade du docteur Loustaud à Magnac Bourg à 20H30.**

Match N°51560.2 : journée 11 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **SAINT JUST LE MARTEL AS (1) – BOSMIE-CHARROUX ASA (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de Saint Just le Martel à 10H15 est **reportée au 16/02/2025 même horaire et même stade.**

Match N°51557.2 : journée 11 D1 poule unique : suite mail du club de CA Rilhac-Rancon en date du 25-01-2025 la rencontre **RILHAC RANCON CA (1) – AIXE SUR VIENNE AS (1)** prévue le 25/01/2025 au stade municipal de Cassepierre à 10H15 est **déplacée sur le terrain stabilisé de Rilhac Rancon même date et horaire.**

Match N°51558.2 : journée 11 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **COUZEIX-CHAPTELAT US (1) – BESSINES-MORTEROLLES (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de Couzeix à 10H15 est reportée.
La rencontre sera reprogrammée à une date ultérieure.

Match N°51556.2 : journée 11 D1 poule unique : suite arrêté municipal la rencontre **LA GENEYTOUSE ESP (1) – OCCITANE FC (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de la Geneytouse à 10H15 est reportée.
La rencontre sera reprogrammée à une date ultérieure.

Seniors féminines à 8 D2

Match N°53160.1 : journée 04 D2 poule B : suite mail du club FCC Oradour Sur Vayres en date du 23/01/2025 la rencontre **ORADOUR SUR VAYRES FCC (1) – VEYRAC US (1)** prévue le 25/01/2025 au stade d'Oradour sur Vayres à 10H15 est **déplacée sur le terrain de Champsac même date et horaire.**

Match N°53158.1 : journée 04 D2 poule B : suite mail du club Pays Arédien en date du 26/01/25 à 00H26 déclarant forfait pour la rencontre **VERNEUIL SUR VIENNE SC (2) – FC PAYS AREDIEN (1)** prévue le 26/01/2025 au stade municipal de Verneuil à 10H15, la commission enregistre le résultat suivant : **Verneuil Sur Vienne (1) 3 POINTS 3 BUTS – Pays Arédien (1) -1 POINT 0 BUT.**

Le club du Pays Arédien sera débité de la somme de 35€ pour son 1er forfait.

Seniors Féminines à 8 D3

RAS

Commission technique

Les membres de la commission technique et féminines sont à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches de construction et dépose de vos dossier de labélisation de vos EFF.

Interdistrict jeunes U18F – U15F – U13 F

Uniquement pour information car les championnats sont gérés par le district de la Corrèze.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

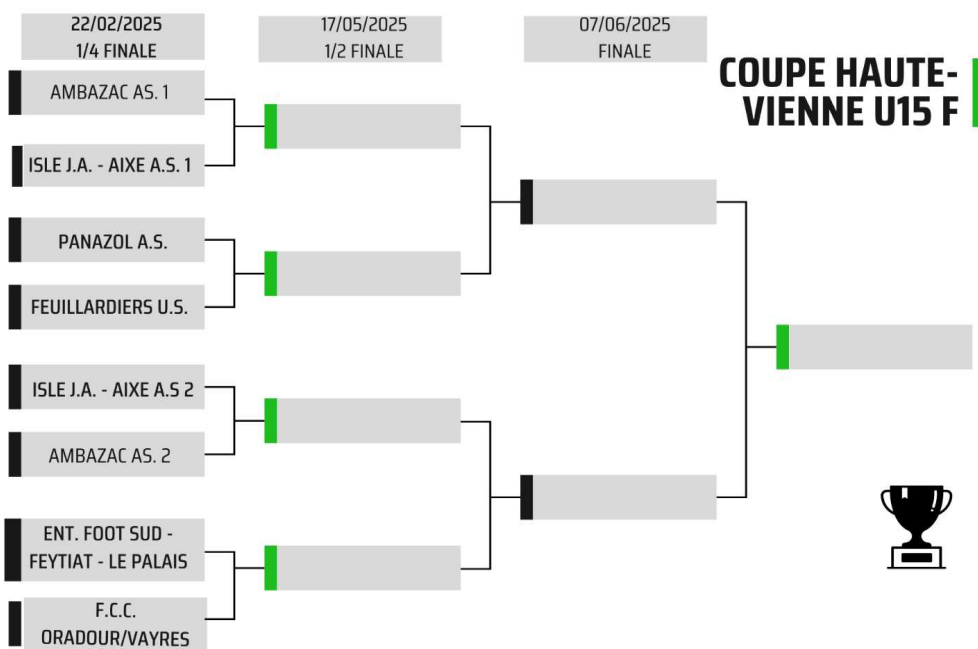
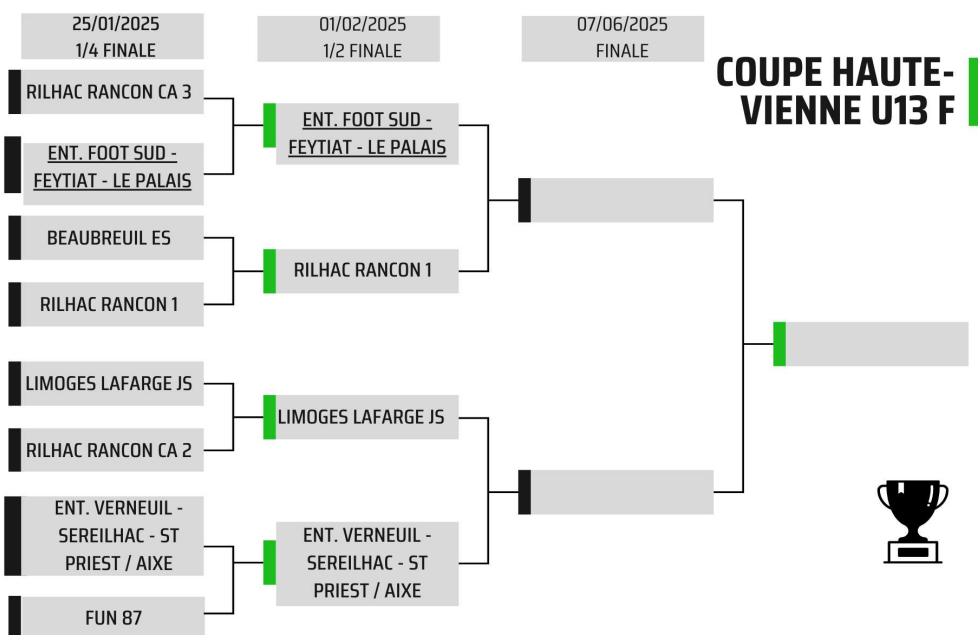
U18F Interdistricts :

Suite à son 3^{ème} forfait, l'équipe de l'**ES USSEL est déclarée FORFAIT GENERAL.**

Par conséquent, les clubs devant rencontrer cette équipe seront exempts aux dates prévues au calendrier.

U15F et U13F :

Pour rappel, tirage coupe Haute -Vienne U13F et U15F à 8 feuille de match à faire sur FMI :



PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

Pour les coupes U13F et U15F, si les clubs s'entendent entre eux et en informent le district, il est possible de modifier les dates.

Pour les clubs avec plusieurs équipes dans la même catégorie, il ne sera autorisé que 2 joueuses qui pourront changer d'équipe pour les tours suivants si une équipe du club est encore qualifiée .

Seule obligation, que les rencontres soient toutes jouées avant de débiter le tour suivant à savoir :

- 07/06/2025 pour les U13F.
- 17/05/2025 et 07/06/2025 pour les U15F.

En cas de désaccord entre les clubs, c'est la date initiale prévue qui sera retenue. La date des finales risque d'être modifiée nous en reparlerons lors de notre réunion avec les clubs du 27 janvier au district.

Foot animation U11F – U9F – U7F

Programme planifié au 6 janvier pour les U11F :

- 1^{ER} février plateau Futsal en mixité.
- 15 février plateau entre équipes féminines au Limoges Foot.
- 15 mars plateau Futsal en mixité.
- 22 mars première journée des plateaux extérieurs en mixité.

Rappel : en cas d'indisponibilité, merci de prévenir l'organisateur du plateau à l'avance ainsi que le district.

Pour ce challenge, 6 équipes sont prévues : C.A. Rilhac-Rancon, J.S. Limoges Lafarge, l'Occitane, F.C.C. Oradour sur Vayres, E.S. Beaubreuil et l'entente Limoges Foot - Foot Sud 87 - C.S. Feytiat – S.A. Le Palais.
Afin d'être en règle pour la finale il faudra que ces clubs déclarent au District l'entente.

Sauf avis contraire des clubs d'ici le 31 Janvier 2025 nous engagerons directement les clubs ci-dessus pour ce Challenge (Engagement Gratuit).

Coupe seniors

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite mail du club US Bessines-Mortierolles demandant une modification de terrain, la rencontre **Ent BESSINES MORTEROLLES - US VEYRAC /SAINT JAL FC (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade de Jean Marie Lafond à Bessines à 15H00, **Se déroulera donc au Mas Martin à Veyrac. Même jour et même horaire.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe de l'entente des Vergers (1) pour la 4^{ème} tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025, la rencontre **Ent DES VERGERS (1) - VERNEUIL SC (1)** prévue le 22/02/2025 sur le stade de Chamberet à 20H00 **est reportée au 01/03/2025 à 20H00 stade de Chamberet.**

Match 1/8 finale coupe du Limousin seniors à 11 : Suite à la qualification de l'équipe Guérétoise ES (1) pour le 4^{ème} tour de la coupe Nouvelle Aquitaine des 22 et 23 Février 2025 la rencontre **ARGENTAT FC (1) - GUERETOISE ES (1)** prévue le 23/02/2025 sur le stade d'Argentat à 15H00 **est reportée au 02/03/2025 à 15H00 au stade Raymond Ducros à Argentat.**

Journée féminines du 8 mars 2025

Cette journée sera ouverte à toutes les catégories, des U6F aux seniors.

Pour les catégories U6F-U7F-U8F-U9F-U10F-U11F, seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories même celles évoluant en mixité.

PÔLE COMPÉTITION – PROCÈS-VERBAL COMMISSION FÉMININES – FÉMINISATION DÉVELOPPEMENT FOOT FÉMININ

La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à Saint Junien. Pour les catégories, U6F à U9F, nous aurons à notre disposition un gymnase.

La fiche d'inscription est envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le district le 14 janvier et une copie a été remise à toutes les équipes présentes au Futsal des 11 et 12 janvier 2025.

Un retour est demandé pour le 10 Février 2025 maximum.

Opération Toutes Foot saison 3

La date limite pour la dépose de vos actions et documents est le 5 Mai 2025.

Pour les clubs engagés, les commissions féminines et technique sont à votre écoute pour vous aider dans cette démarche.

Un groupe de travail est mis en place pour gérer le Toutes Foot district. Ce groupe est constitué de Nathalie Macari, Noémie Rouhaut et Olivier Desplat.

Dernière minute info de la FFF

Réouverture exceptionnel de l'outil : un petit nombre de clubs a rencontré des difficultés techniques pour s'engager. Pour leur permettre de finaliser leur engagement, la plateforme sera de nouveau accessible à titre exceptionnel du **3 février à 9h30 jusqu'au lendemain même heure.**

Informations diverses

La commission remercie les clubs de leur présence lors de la réunion du 27 janvier au district et se félicite des échanges constructifs qu'il y a eu lors de cette réunion. Les éléments présentés lors de cette réunion sont à votre disposition sur le site du district dans la rubrique documents et seront également envoyés sur la messagerie officielle de vos clubs.

**Le président,
Joël Lévêque**

**La secrétaire de séance,
Noémie Rouhaut**